



PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023-2028

ÉCOLE NATIONALE DE POLICE DU QUÉBEC

Coordination et rédaction

Cette publication a été réalisée par la Direction des services administratifs et technologiques de l'École nationale de police du Québec.

Renseignements

Téléphone : 819 293-8631

courriel@enpq.qc.ca

www.enpq.qc.ca

350, rue Marguerite-d'Youville
Nicolet (Québec) J3T 1X4

© École nationale de police du Québec, 2024

Gouvernement du Québec

Tous droits réservés

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

Dépôt légal – 2024

ISBN 978-2-550-98924-0 (version PDF)

Table des matières

Message du dirigeant.....	4
L'organisation en bref.....	5
Mission.....	5
Vision.....	5
Valeurs.....	5
Quelques données clés en matière de développement durable.....	6
Contributions de l'organisation au développement durable par le biais de politiques publiques.....	7
Contexte interne.....	8
Contexte externe.....	9
 Plan d'action de développement durable	
Action 1 : Évaluer la durabilité des interventions organisationnelles/décisions structurantes dans la gestion des risques et des projets de l'École.....	10
▪ 1.1 Nombre de projets évalués	
Action 2 : Augmenter les acquisitions responsables au sein de l'organisation	11
▪ 2.1 Proportion des biens et services responsables acquis par l'intermédiaire du SEAO	
▪ 2.2 Obtention de la reconnaissance « Aliments du Québec au menu – Institution »	
Action 3 : Accroître l'indice de maturité numérique responsable de l'organisation	12
▪ 3.1 Indice de maturité numérique responsable	
▪ 3.2 Nombre d'heures converties sur simulateurs dans les programmes de formation initiale	
Action 4 : Accroître la performance de la gestion des matières résiduelles	13
▪ 4.1 Obtention des attestations ICI on recycle +	
▪ 4.2 Nombre d'activités d'information et de sensibilisation sur la gestion des matières résiduelles	
Action 5 : Poursuivre l'électrification de la flotte de véhicules de l'École nationale de police du Québec	14
▪ 5.1 Véhicules d'urgence : Pourcentage de véhicules électriques, hybrides ou hybrides rechargeables	
▪ 5.2 Autres véhicules : Pourcentage de véhicules électriques, hybrides ou hybrides rechargeables	
 Tableau synoptique.....	15

Message du dirigeant

C'est avec enthousiasme que l'École poursuit son engagement avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028. Tout récemment, l'École a déployé son nouveau Plan stratégique 2023-2027 visant à en faire le pôle national de la formation policière et en sécurité publique au Québec, en mettant l'accent sur les personnes, l'innovation et l'accessibilité. La prise en compte des principes de développement durable dans l'élaboration du Plan nous permet de mettre en place des actions durables en cohérence avec notre mission et nos valeurs.

L'École s'investit jour après jour dans la formation de policiers, policières et d'autres acteurs de la sécurité publique et plus précisément dans un contexte actuel de grande croissance. Il allait de soi pour nous de miser sur l'accroissement de nos acquisitions responsables, la performance de la gestion de nos matières résiduelles et la réduction de nos émissions de GES. Former plus, mais former mieux. Cela ne peut se faire sans miser également sur l'innovation et le numérique.

C'est avec l'implication et la sensibilisation de son personnel et de sa clientèle, et une volonté d'améliorer les choses, que l'École nationale de police du Québec entend poursuivre ses efforts afin d'intégrer les principes de développement durable dans ses interventions.

L'organisation en bref

Mission

L'École a pour mission de former le personnel policier et de la sécurité publique et d'assurer la pertinence, la qualité et la cohérence des activités de formation. Elle a également pour mandat d'effectuer de la recherche, par l'entremise de son Centre de recherche et de développement stratégique (CRDS), de conseiller, avec la contribution de ses experts et de son Centre d'évaluation des compétences et aptitudes professionnelles (CECAP), ainsi que d'encourager et de faciliter l'échange d'expertise en formation policière avec son rôle clé dans le réseau international francophone de formation policière FRANCOPOL.

L'École assure la formation initiale dans les domaines de la patrouille-gendarmerie, de l'enquête et de la gestion policières, joue un rôle de premier plan en matière de perfectionnement professionnel des policiers et offre de la formation adaptée à des organisations du milieu de la sécurité publique.

Vision

S'affirmer en tant que pôle national de la formation policière et en sécurité publique au Québec, centré sur les personnes, l'innovation et l'accessibilité.

Valeurs

Respect : Agir en tout temps auprès de chaque être humain, peu importe ses différences, afin que sa dignité ainsi que ses droits et libertés soient respectés.

Intégrité : Être juste, honnête, impartial et loyal envers la personne et nos institutions démocratiques, ce qui implique des notions de probité, de droiture et d'éthique.

Discipline : Agir avec professionnalisme en faisant preuve de compétence et en adoptant une conduite exemplaire.

Engagement : Offrir un service de qualité par la mise en commun des efforts et le travail d'équipe, à la recherche de l'excellence.

Sens des

Responsabilité : Être responsable et critique face à ses actions. Utiliser judicieusement l'information et les ressources mises à sa disposition.

Quelques données clés en matière de développement durable

Données clés	Description
602	Nombre d'employés en poste au 30 juin 2023.
449 235	Nombre d'heures-personnes données dans les programmes de formation initiale du domaine policier en 2022-2023.
260 942	Nombre total d'heures-personnes données dans les activités de formation de perfectionnement professionnel du domaine policier en 2022-2023.
81 331	Nombre d'heures-personnes données dans les activités de formation de perfectionnement professionnel du domaine policier en mode hors campus ou en ligne en 2022-2023.
159 267	Nombre d'heures-personnes données dans les programmes de formation initiale ainsi que dans les activités de perfectionnement professionnel du domaine de la sécurité publique en 2022-2023.
31 %	Pourcentage de l'offre de formation en perfectionnement professionnel policier en mode hors campus ou en ligne.
17 %	Pourcentage des véhicules autres que d'urgence qui sont électriques, hybrides ou hybrides rechargeables.

Contributions de l'organisation au développement durable par le biais de politiques publiques

Nom du document organisationnel	Orientation/Objectif du document organisationnel	Lien avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028
Plan stratégique 2023-2027	Orientation 1 : Optimiser l'offre de formation	SGDD - Objectif 4.1 : Créer des milieux de vie durables, inclusifs et conviviaux
	1.1- Répondre aux besoins grandissants des clientèles et partenaires	
	1.1.2- Proportion d'inscriptions à une formation partenaire ou homologuée	
	1.1.3- Proportion de l'offre de cours multiclientèle	
	1.1.4- Nombre d'heures converties sur simulateurs dans les programmes de formation initiale	SGDD - Objectif 5.5 : Effectuer une transition numérique gouvernementale responsable
	1.1.5- a) Proportion d'activités de formation offertes en ligne	
	1.1.5- b) Proportion d'activités de formation offertes en hors campus	SGDD - Objectif 5.1 : Placer le développement durable au centre de nos décisions
	1.2- Consolider le réseau des formateurs	
	1.1.6- Augmentation du nombre de formateurs accrédités par l'École	
	Orientation 2 : Valoriser les personnes	SGDD - Objectif 4.1 : Créer des milieux de vie durables, inclusifs et conviviaux
	2.1- Améliorer l'expérience et l'attraction ENPQ	
	2.2- Favoriser la santé globale	
	Orientation 3 : Améliorer la performance organisationnelle	SGDD - Objectif 5.5 : Effectuer une transition numérique gouvernementale responsable
	3.2- S'outiller technologiquement pour accroître l'efficacité et la prévisibilité administrative	
	3.2.13- Nombre de nouveaux services en ligne déployés au bénéfice des clientèles	
Plan de transformation numérique		SGDD - Objectif 5.1 : Placer le développement durable au centre de nos décisions
Plan directeur des ressources informationnelles		SGDD - Objectif 5.1 : Placer le développement durable au centre de nos décisions

Contexte interne

Le rapatriement au MSP du programme de formation initiale des agents des services correctionnels a créé une opportunité de redistribuer les ressources libérées au profit des autres secteurs en demande. L'augmentation récente de la capacité de formation de l'École amène des défis importants en termes de ressources humaines, financières, matérielles et logistiques. De plus, l'approche pédagogique de l'École, basée sur un apprentissage expérientiel, implique des besoins spécifiques pour la formation et mobilise déjà un grand nombre de ressources.

Un virage numérique majeur est en cours de réalisation afin d'intégrer en formation de nouveaux éléments technologiques comme des simulateurs de conduite, des simulateurs de tir et la réalité virtuelle en intervention policière. Cette transformation, déjà enclenchée par l'ajout de projets numériques au portefeuille de projets de l'École, permettra une optimisation importante de l'offre de formation en plus de simplifier les modes de gestion interne et les outils afin d'améliorer la performance organisationnelle. Ce tournant permet donc à l'École de contribuer à l'intégration de critères environnementaux et de gouvernance du développement durable.

L'offre de formation sera également consolidée par l'ajout d'une antenne de formation à Montréal ainsi que par l'augmentation du nombre de formateurs accrédités par l'École. Supervisés par les coordonnateurs en sécurité routière et en emploi de la force de l'École, les formateurs accrédités offrent des activités de perfectionnement professionnel aux membres de leur organisation respective. Ces deux projets contribuent grandement à la diminution des déplacements liés aux activités de formation, tout en favorisant le développement durable.

Contexte externe

De par sa mission, l'École doit continuellement s'ajuster aux événements qui se produisent et qui mettent en cause les services que doivent fournir les acteurs du milieu policier et de la sécurité publique.

La formation policière a grandement évolué au cours des dernières décennies. L'exigence des citoyens, les besoins actualisés des corps de police, l'évolution de la criminalité, les changements législatifs, les recommandations de commissions, de comités ministériels et de rapports d'enquête, le raffinement des connaissances, des techniques et des méthodes d'intervention, de même que la modernisation des technologies, contribuent à enrichir et à actualiser la formation policière.

Les besoins de main-d'œuvre policière sont actuellement amplifiés par la réalité du terrain, que ce soit par la montée de la violence armée, la mise en œuvre de multiples plans d'action gouvernementaux, la transformation de la criminalité, etc. Le rôle du policier québécois est en pleine évolution avec les préoccupations sociales et gouvernementales actuelles comme le profilage racial et social, l'exploitation sexuelle, les agressions sexuelles, la violence conjugale et les problèmes de santé mentale.

L'École doit également se mettre en action dans la mise en œuvre des recommandations du rapport du Comité consultatif sur la réalité policière (CCRP) qui touchaient notamment la formation continue, le maintien des compétences, la requalification et l'augmentation de la capacité de former au programme de formation initiale en patrouille- gendarmerie (PFIPG) ainsi que les obligations réglementaires en enquête et en gestion.

De plus, l'École est active dans près d'une dizaine de plans d'actions gouvernementaux afin de développer et déployer de la formation en matière de profilage racial et social, violence sexuelle et violence conjugale, exploitation sexuelle des mineurs, santé psychologique des policiers, violence liée aux armes à feu, maltraitance envers les aînés ainsi que de réalités autochtones. Dans les différentes mesures, l'École s'assure d'avoir l'implication et la collaboration de partenaires clés du milieu tels que les organisations policières, les escouades spécialisées, Femmes autochtones du Québec, le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ), la Commissaire à la déontologie policière et l'Ordre des psychologues du Québec, afin de tirer profit d'un maximum d'expertises dans ses produits de formation. Dans ce contexte, l'importance d'optimiser et de poursuivre le déploiement d'un réseau de formateurs efficace dans les organisations s'avère d'autant plus incontournable puisque cela permettra de répondre aux besoins grandissants en matière de formation continue. Les principes de développement durable s'inscrivent au cœur de tous ces projets de développement de formation.

Action 1 :

Évaluer la durabilité des interventions organisationnelles structurantes dans la gestion des risques et des projets de l'École nationale de police du Québec



L'École a plusieurs mécanismes pour soutenir la prise de décisions en fonction des orientations organisationnelles, notamment par le biais de son portefeuille de projets et de sa nouvelle approche de gestion intégrée des risques. Cette première action du Plan vise à placer le développement durable au centre des décisions de l'École en l'intégrant comme critère d'analyse et de planification.

Ainsi, de nouveaux critères seront ajoutés lors de l'élaboration et de la planification des projets institutionnels de l'École afin de mieux identifier les défis environnementaux qui pourraient y être liés et réfléchir à des solutions durables. Ces critères pourront également être intégrés lors des ateliers d'analyse et de suivi des risques organisationnels.

De plus, l'École veut également intégrer l'évaluation de la durabilité dans son processus de révision des cours et des programmes afin de s'assurer que les actions touchant, par exemple, le matériel pédagogique, le mode et le lieu de diffusion ainsi que les clientèles visées soient optimisées et évaluées en matière de développement durable tout en garantissant une expérience d'apprentissage enrichissante pour les étudiants en adéquation avec leurs besoins. Cet indicateur est en cohérence avec l'objectif 3.1 de la planification stratégique de l'École.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
Objectif 5.1.1 : Évaluer la durabilité des interventions gouvernementales	1.1 - Nombre de projets évalués (nouvelle mesure)	Mise en oeuvre	10	10	10	10

Action 2 :

Augmenter les acquisitions responsables au sein de l'organisation



Les acquisitions responsables font partie intégrante de la démarche de développement durable de l'École et dans le cadre de certaines acquisitions, une attention particulière était déjà accordée aux pratiques quant à l'emballage des biens achetés. En 2022-2023, l'École a ajouté dans ses documents d'appels d'offre publics, une annexe à compléter par le soumissionnaire visant notamment à mieux connaître les pratiques écoresponsables en vigueur dans certains marchés afin de permettre à l'École d'être contemporaine quant à ses exigences en matière d'acquisitions responsables.

Suivant son objectif d'optimiser ses pratiques de gestion écoresponsable dans ses orientations d'achats, l'École s'est fixé comme cible qu'au moins 35 % de ses acquisitions intégreront des composantes responsables d'ici 2028.

Le programme *Aliments du Québec au menu – Institution* reconnaît les institutions qui mettent les produits du Québec au menu de leurs services alimentaires. L'École souhaite s'inscrire au programme afin de confirmer les actions qu'elle entreprend pour répondre à la demande des consommateurs pour des produits frais et locaux ainsi que pour mettre en évidence ses efforts en matière d'approvisionnement local.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
Objectif 5.4.1 : Accroître la part des acquisitions responsables	2.1 - Proportion des biens et services responsables acquis par l'intermédiaire du SEAO (nouvelle mesure)	Mise en œuvre	5 %	10 %	20 %	35 %
	2.2 - Obtention de la reconnaissance « Aliments du Québec au menu – Institution » (nouvelle mesure)	Non applicable	Obtention - Aliments Québec au menu - Institution	Maintien - Aliments du Québec au menu - Institution	Maintien - Aliments du Québec au menu - Institution	Maintien - Aliments du Québec au menu - Institution

Action 3 :

Accroître l'indice de maturité numérique responsable de l'organisation



L'indice de maturité numérique responsable (IMNR) est un bilan de la maturité sous l'aspect de l'écoresponsabilité dans le domaine des technologies de l'information et des communications (TIC). L'IMNR représente une occasion d'étudier la transformation numérique, de mieux connaître ses effets socio environnementaux et de trouver des solutions pour les atténuer.

L'École souhaite adopter une démarche écoresponsable dans le domaine des TIC. L'objectif pour 2024-2025, est de déterminer le référentiel et la méthodologie. L'École vise pour 2027-2028 un niveau de maturité intermédiaire (de 40 à 60%). S'il y a lieu, cette cible pourra être réévaluée à la hausse lorsque le niveau de maturité initial aura été déterminé.

L'École met en œuvre sa capacité à innover pour consolider et actualiser ses formations selon les meilleures pratiques et les besoins des clientèles tout en respectant les obligations gouvernementales. Les technologies du numérique offrent des possibilités importantes d'innovation dans le domaine de la formation.

Œuvrant dans un environnement externe dynamique et en constante mutation, l'École doit s'adapter en permanence afin de répondre de façon la plus optimale aux besoins de ses clients. Cette croissance organisationnelle associée à des enjeux de main-d'œuvre et aux exigences du marché, notamment celles d'être toujours plus rapide dans la réponse aux besoins et dans la prise de décision, exigent d'avoir des outils technologiques contemporains, performants, interopérables, sécuritaires et évolutifs. L'utilisation de simulateurs et d'outils de réalité virtuelle s'inscrit donc dans un virage numérique qui permettra d'assurer la pérennité de ses formations.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
Objectif 5.5.1 : Accroître la performance environnementale des systèmes numériques gouvernementaux	3.1 - Indice de maturité numérique responsable (xx % en 2022-2023)	S/O	Établir le référentiel et la mesure de départ	40 % (Modéré)	50 % (Intermédiaire)	60 % (Intermédiaire)
	3.2 - Nombre d'heures converties sur simulateurs dans les programmes de formation initiale (2021-2022 : 38 heures-étudiant)	0	3,5 h	7 h	7 h	3,5 h

Action 4 :

Accroître la performance de la gestion des matières résiduelles



L'École déploie beaucoup d'efforts pour accroître le nombre de formations dites « sans papier ». Cette appellation est donnée aux formations dont la documentation et le matériel pédagogique ne sont plus imprimés de façon systématique et complète dans des cartables de formation. Les documents en format électronique sont plutôt rendus disponibles aux apprenants par l'entremise de la plate-forme d'apprentissage Moodle. Selon la formule pédagogique choisie, une petite partie des documents peut encore nécessiter d'être imprimée, mais la formule « sans papier » diminue le besoin de reprographie pour une formation.

Le programme ICI on recycle + de RECYC-QUÉBEC permet aux industries, commerces et institutions qui gèrent leurs matières résiduelles de façon responsable d'obtenir une attestation qui reconnaît leurs efforts. Dans le cadre de la SGDD, il est attendu des organisations gouvernementales qu'elles effectuent les démarches pour obtenir cette attestation pour leurs locaux. Par la mise en place de nouvelles mesures de revalorisation des matières résiduelles, l'École est confiante d'atteindre le niveau Performance+ en 2025-2026 et de maintenir ce niveau dans les années subséquentes.

Puisqu'une meilleure performance de la gestion des matières résiduelles est l'affaire de tous et que chaque petit geste compte, l'École souhaite tenir une activité d'information et de sensibilisation annuellement auprès de l'ensemble du personnel.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
Objectif 5.7.1 : Accroître la performance de la gestion des matières résiduelles	4.1 - Obtention des attestations ICI on recycle +	Mise en œuvre	Niveau Performance	Niveau Performance +	Niveau Performance +	Niveau Performance +
	4.2 - Nombre d'activités d'information et de sensibilisation sur la gestion des matières résiduelles (2022-2023 : 1 activité)	1	1	1	1	1

Action 5 :

Poursuivre l'électrification de la flotte de véhicules de l'École nationale de police du Québec



L'École retient comme modèle pédagogique le développement de compétences professionnelles dans un contexte d'apprentissage expérientiel qui vise l'expérimentation active et répétée des tâches que l'aspirant policier devra maîtriser. Les activités de formation en patrouille d'un secteur d'intervention incluent la conduite d'un véhicule d'urgence. Les cibles de l'École tiennent compte des besoins particuliers de formation en patrouille-gendarmerie, lesquels doivent être arrimés avec la réalité des organisations policières québécoises.

Au 30 juin 2023, l'École avait un parc automobile composé de 45 véhicules d'urgence et 23 véhicules autres. Annuellement, l'École renouvelle une partie de son parc automobile et participe à l'effort gouvernemental d'électrification des véhicules par une portion d'acquisitions écoresponsables. Cet objectif est en cohérence avec les acquisitions prévues au plan quinquennal des investissements adopté par le conseil d'administration de l'École.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
Objectif 5.8.1 : Réduire les émissions de GES du parc de véhicules légers et lourds de l'État	5.1 - Véhicules d'urgence : Pourcentage de véhicules électriques, hybrides ou hybrides rechargeables 2022-2023 : 9 %	9 %	12 %	15 %	18 %	21 %
	5.2 - Autres véhicules : Pourcentage de véhicules électriques, hybrides ou hybrides rechargeables 2022-2023 : 17 %	26 %	35 %	41 %	47 %	50 %

Tableau synoptique

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Actions	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.1.1	1. Évaluer la durabilité des interventions organisationnelles structurantes dans la gestion des risques et des projets de l'École nationale de police du Québec	1.1 Nombre de projets évalués (nouvelle mesure)	Mise en œuvre	10	10	10	10
5.4.1	2. Augmenter les acquisitions responsables au sein de l'organisation	2.1 Proportion des biens et services responsables acquis par l'intermédiaire du SEAO (nouvelle mesure)	Mise en œuvre	5 %	10 %	20 %	35 %
		2.2 Obtention de la reconnaissance « Aliments du Québec au menu – Institution » (nouvelle mesure)	Non applicable	Obtention « Aliments Québec au menu – Institution »	Maintien « Aliments Québec au menu – Institution »	Maintien « Aliments Québec au menu – Institution »	Maintien « Aliments Québec au menu – Institution »
5.5.1	3. Accroître l'indice de maturité numérique responsable de l'organisation	3.1 Indice de maturité numérique responsable (xx % en 2022-2023)	S/O	Établir le référentiel et la mesure de départ	40 % (Modéré)	50 % (Intermédiaire)	60 % (Intermédiaire)
		3.2 Nombre d'heures converties sur simulateurs dans les programmes de formation initiale (2021-2022 : 38 heures-étudiant)	0	3.5 h	7 h	7 h	3.5 h
5.7.1	4. Accroître la performance de la gestion des matières résiduelles	4.1 Obtention des attestations ICI on recycle +	Mise en œuvre	Niveau Performance	Niveau Performance +	Niveau Performance +	Niveau Performance +
		4.2 Nombre d'activités d'information et de sensibilisation sur la gestion des matières résiduelles (2022-2023 : 1 activité)	1	1	1	1	1
5.8.1	5. Poursuivre l'électrification de la flotte de véhicules de l'École nationale de police du Québec	5.1 Véhicules d'urgence : Pourcentage de véhicules électriques, hybrides ou hybrides rechargeables 2022-2023 : 9 %	9 %	12 %	15 %	18 %	21 %
		5.2 Autres véhicules : Pourcentage de véhicules électriques, hybrides ou hybrides rechargeables 2022-2023 : 17 %	26 %	35 %	41 %	47 %	50 %



*École nationale
de police*

Québec 